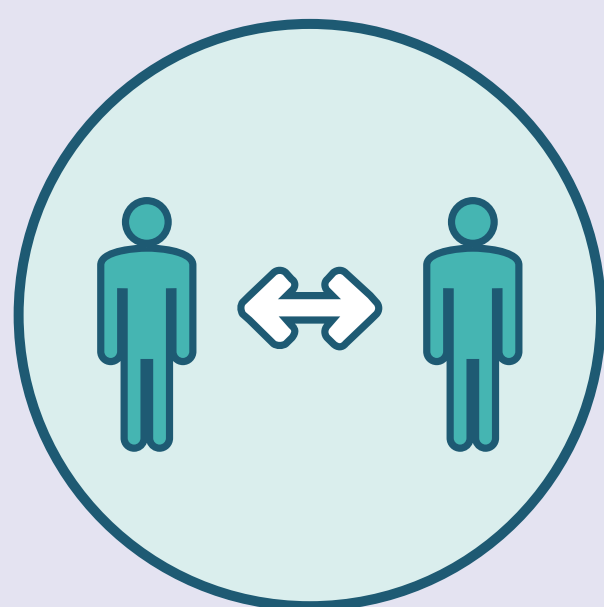


PISCINES OUVERTES CET ÉTÉ

Centre nautique Tony Bertrand, piscine de la Duchère, piscine Mermoz, piscine de Gerland, piscine du Vélodrome du parc de la Tête d'or

NOUVELLES RÈGLES D'ACCÈS

- Piscines accessibles par créneau de 2 heures maximum – compris changements de tenue, douche, mise à l'eau - 2 fois par semaine pour 2 euros - tarif unique, adulte et enfant
- Inscription et paiement sur lyon.fr
- Présentation obligatoire d'une pièce d'identité et du N° de réservation - les enfants de moins de 12 ans doivent impérativement être accompagnés d'une personne majeure
- Possibilité de déplacer le créneau réservé (dans la limite des disponibilités), pas de remboursement
- Accès aux vestiaires : limité avant bassin, interdit en sortie
- Zone non-fumeur à l'intérieur des établissements



DISTANCE DE SÉCURITÉ
D'UN MÈTRE ENTRE
LES PERSONNES



ZONE AUTORISÉE



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE
DANS L'ÉTABLISSEMENT
JUSQU'AUX DOUCHES



SE LAVER LES MAINS
RÉGULIÈREMENT

Vous protéger

- Gel hydroalcoolique disponible à l'entrée de l'établissement
- Marquages au sol pour maintenir la distanciation dans les zones d'attente et les plages
- Nettoyage complet et désinfection entre 2 créneaux afin de respecter les protocoles sanitaires

Nos conseils

- Venir avec son maillot sur soi pour faciliter l'accès aux bassins et gagner du temps
- Prévoir une grande serviette pour se changer si besoin (pas d'accès aux vestiaires en sortie)
- Prévoir un sac imperméable pour ranger ses affaires, les casiers ne sont pas accessibles
- Éviter les objets de valeur

Merci de votre compréhension
Bonne baignade